

LA PLACE DE LA LITTÉRATURE DANS LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU LYCÉE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Ida Rose Aimée PANDI

Ida.pandi@umng.cg

Résumé

Cet article qui résulte d'un constat fait sur les faibles compétences des apprenants congolais en littérature, particulièrement ceux de la série littéraire, présente les résultats d'une recherche réalisée sur l'appréciation du contenu littéraire inscrit dans le programme d'enseignement du français au lycée au Congo. À l'issue d'une enquête par analyse documentaire portant sur le programme d'enseignement édition 2018, nous avons constaté que la littérature n'est moins prise en compte dans ce programme. Une notion littéraire seulement y est inscrite dans chaque niveau d'étude: les genres littéraires. Au regard des manquements épingleés, nous avons souhaité que l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques s'inspire de la collection "Le français en Seconde" et "Le Français en Première et Terminale" de Félix Bikoï afin d'intégrer dans ce document des notions littéraires adéquates selon chaque niveau d'étude.

Mots clés : français, littérature, lycée, programme d'enseignement

Abstract

This article, which results from an observation made on the low skills of Congolese learners in literature, particularly those of the literary series, presents the results of a research carried out on the appreciation of the literary content included in the French teaching program in high school in Congo. At the end of a documentary analysis survey on the 2018 edition teaching program, we found that literature is no longer taken into account in this program. Only one literary notion is inscribed in each level of study: literary genres. In view of the identified shortcomings, we wanted the National Institute for Educational Research and Action to be inspired by the collection 'French as a Second Language' and 'French as a First and Terminal Language' by Félix Bikoï in order to integrate into this document adequate literary notions according to each level of study.

Keywords: French, literature, high school, teaching program

Introduction

L'enseignement du français au lycée en République du Congo gravite principalement autour de quatre sous-disciplines à savoir : la grammaire, la littérature, l'étude des œuvres littéraires au programme ou lecture et les exercices littéraires ou techniques d'expression écrite. Toutes ces sous-disciplines fonctionnent en synergie.

Parlant de la littérature, du latin *litteratura*, qui signifie « lettre » au sens de « signe graphique », selon P. Caron (2016, p.11), la « littérature » désigne une « connaissance ou un savoir tiré du livre ». J.P. Sartre (1947, p.206), de son côté, l'assimile à la culture, à l'art de communiquer puisque les œuvres littéraires constituent un véhicule pertinent des valeurs sociales des différentes sociétés selon les époques de l'histoire de l'humanité.

Pour C. Dantzing (2005, p.56), la littérature désigne un ensemble de connaissances, un art particulier du langage comprenant la connaissance des principes de la grammaire et de l'éloquence dans un but esthétique. C'est dans cette perspective que M. Leiris (1969, p. 14), pour montrer l'importance de la littérature, la définit comme « Lis tes ratures ».

À travers ces quelques définitions, on comprend que la littérature qui renvoie à l'ensemble des productions orales et écrites d'un peuple, d'une race ou d'une zone géographique du monde à une époque de l'histoire donnée, a une importance capitale dans la vie de l'homme. Les œuvres littéraires, contenant une richesse et une sagesse qui favorisent l'épanouissement de l'homme dans divers domaines de la vie, sont porteuses de leçons de vie et permettent aux lecteurs de devenir des personnes meilleures, éloquentes et talentueuses.

Pour montrer cette importance de la littérature et par ricochet du livre, G. Sand (1872, p. 21) écrit : « Un livre a toujours été pour moi un ami, un conseiller, un consolateur éloquent et calme dont je ne voulais pas épuiser ». De par ces propos de Sand, on comprend que la littérature, par le truchement du livre est le meilleur véhicule des valeurs morales, la meilleure source d'information sur diverses situations du monde.

Étant donné qu'elle regorge une richesse énorme tant sur l'oral que sur l'écrit, enseigner la littérature c'est:

- situer l'apprenant sur l'évolution des œuvres littéraires selon le temps, l'espace et les auteurs ;
- plonger l'apprenant dans un vaste champ de connaissances culturelles, historiques, géographiques, philosophiques et autres ;

- offrir à l'apprenant des modèles de textes pouvant aiguïser sa pensée critique, son expression et forger ses compétences dans divers domaines de la vie.

Abondant dans le même sens, A. Belanger (2015, p.40) souligne qu'« Enseigner la littérature c'est aider les apprenants à se forger leurs propres idées, susciter l'intérêt des apprenants et créer pour eux des souvenirs qui leur permettent de s'exprimer aisément ».

A. Viala (2005, p. 13) renchérit en ces termes « Grâce à la littérature nous pouvons connaître le monde et les choses qui nous entourent, découvrir d'autres cultures et ouvrir notre esprit. La littérature permet la connaissance de nouveaux mots, de nouvelles expressions ainsi que d'autres formules de communication ».

Partant de là, il sied de souligner que le cours de littérature fournit à l'apprenant des informations nécessaires sur l'histoire littéraire, les auteurs, les courants littéraires, les thématiques et les genres littéraires qui ont marqué chaque époque de l'histoire. Ce cours sert de base et de guide à l'enseignement des œuvres littéraires au programme.

Dans cette perspective R. Barthes (1968, p.34) écrit : « la littérature comme matière enseignée signifie donc, en plus de la pratique de la langue, la libération de l'individu par la culture de l'imagination, la pluralité des voix et des modes d'expression et des techniques d'assimilation d'un corpus hérité de textes ». En s'appuyant sur ces mots de Barthes, il convient de souligner que la littérature doit être enseignée en dehors de la lecture ou de l'étude des œuvres littéraires au programme pour offrir à l'apprenant la culture littéraire et l'aider à mieux comprendre ces ouvrages en établissant le lien entre le contenu et le contexte littéraire qui a marqué la période de l'écriture de l'ouvrage.

Alors, dans le contexte congolais, cet enseignement au lycée est prévu et officiellement subdivisé en deux branches :

- La littérature française qui situe l'apprenant sur la réalité littéraire française ;
- La littérature négro-africaine qui, constituée de la littérature négro africaine de façon générale et particulièrement de la littérature congolaise situe l'apprenant sur la réalité de ces deux littératures.

Ainsi, cette recherche qui pose le problème de la place de la littérature dans le programme d'enseignement du français au lycée en République du Congo s'inscrit dans cette perspective où la littérature est perçue comme une sous-discipline à part entière en dehors des cours sur les études des œuvres ou des textes littéraires pour servir de repère culturel, historique et littéraire à l'enseignement des œuvres littéraires et de certains exercices littéraires.

Partant alors d'un constat sur les faibles compétences des lycéens congolais de la série littéraire en littérature, des apprenants qui, en majorité, ont une très faible connaissance des œuvres littéraires, des auteurs ou encore des courants littéraires qui ont marqué le monde de l'écriture, nous avons trouvé intéressant de mener cette recherche en appréciant spécifiquement la dose littéraire inscrite dans le programme d'enseignement qui est la pièce maîtresse de tout enseignement dans un système éducatif.

C'est de ce constat que découle le choix de cette recherche que nous avons intitulée « La place de la littérature dans le programme d'enseignement du français au lycée en République du Congo ».

Ainsi, la toile de fond qui constitue notre problématique s'articule autour des questions suivantes :

- Quelle est la place et la dose de la littérature dans le programme d'enseignement du français au lycée en République du Congo ?
- Les différentes notions de littérature inscrites dans ce programme d'enseignement répondent-elles aux besoins littéraires du lycéen congolais ?
- Si ce programme d'enseignement ne répond pas concrètement aux besoins littéraires du lycéen congolais, que faire pour intégrer la dose littéraire convenable aux besoins littéraires de l'apprenant congolais dans ce programme d'enseignement ?

Relativement à cette problématique, cette étude vise à :

- Apprécier la place accordée aux notions littéraires dans le programme d'enseignement du français au lycée en République du Congo ;
- Apprécier la congruence entre la dose littéraire contenue dans ce programme et les besoins des apprenants en littérature surtout en série littéraire où la littérature constitue la matière fondamentale de la formation.
- Proposer des pistes pour l'intégration de la dose littéraire convenable dans ce programme selon le besoin et le profil du lycéen congolais.

Par ailleurs, la question sur la place de la littérature dans les programmes d'enseignement du français a déjà fait l'objet de plusieurs recherches. Autant d'auteurs ont abordé cette question. Parmi ceux-ci nous citons T. Todorov qui, dans son ouvrage intitulé *La littérature en péril* publié en 2007, critique les faibles taux d'enseignement de la littérature dans les lycées de France. Il montre donc la portée de la relation entre les textes littéraires et leur contexte.

Étant donné que l'écriture des textes littéraires tire ses sources dans le vécu quotidien, selon Todorov, l'enseignement des œuvres littéraires devrait s'appuyer efficacement sur l'enseignement de la littérature en tant que sous-discipline pour lier les faits historiques avec les œuvres des écrivains.

Dans la même perspective, V. Jouve, dans son ouvrage « *Pourquoi étudier la littérature?* » publié en 2010, outre le fait sur l'importance de l'enseignement de la littérature qu'il développe, dans ses propos, il condamne également le caractère défaillant des notions littéraires dans les programmes d'enseignement du français au secondaire en France. Il constate que les notions littéraires sont négligées au profit de l'étude des œuvres littéraires. Ainsi, souligne-t-il que « Plus fondamentalement, l'enjeu est de montrer le rôle irremplaçable des études littéraires dans l'enseignement des œuvres littéraires ».

En s'appuyant sur ces propos de Jouve, on comprend que l'enseignement des œuvres littéraires trouve sa force dans l'enseignement de la littérature.

De même, G. Langlade dans son article « La littérature restreinte de l'enseignement des lettres. Réflexion sur quelques conceptions de la littérature et de son enseignement », publié en 2002, souligne que la littérature dans l'enseignement des lettres est aujourd'hui réduite à des dénominateurs communs limités entre des œuvres ou des textes. La littérature est également restreinte par des modes de réception scolaire figés.

S. Ahr dans son Essai *Enseigner la littérature aujourd'hui : «disputes» françaises*, publié en 2015, présente les différents problèmes qui se posent à la didactique de la littérature. Parmi ces problèmes elle identifie l'insuffisance des notions de littérature dans le programme d'enseignement et la défaillance des enseignants sur les méthodes d'enseignement de la littérature.

Bref, nous estimons que le résultat obtenu au terme de cette recherche qui repose sur l'approche participative qui est un modèle de conception des programmes d'enseignement basé sur l'analyse du besoin d'apprentissage de l'apprenant selon le niveau, la filière, le cycle, le profil et les finalités de cet enseignement, permettra de situer les concepteurs des programmes d'enseignement sur le contenu littéraire utile au besoin et au profil du lycéen congolais.

1. Méthodologie de la recherche

Elle met en relief les différentes pratiques mises en place pour réaliser notre travail. À cet effet, une étude documentaire nous a été d'un grand apport pour collecter les données nécessaires sur la place de la littérature dans le programme d'enseignement du français au lycée. Notre recherche est une enquête basée essentiellement sur la démarche analytique et exploratoire parce qu'elle analyse le contenu du programme d'enseignement du français au lycée en y appréciant particulièrement la dose littéraire et cherche à apporter ou à insérer des éléments littéraires nouveaux dans ce programme.

1.1. Échantillon et corpus de l'enquête

L'échantillon de cette recherche est uniquement constitué du programme d'enseignement du français au lycée éditions 2018. Le choix de cette édition se justifie par le fait qu'elle est la plus récente et en vigueur. Par ailleurs, le corpus est constitué des données issues de cet échantillon.

1.2. Outil de collecte des données

La collecte des données s'est faite à partir de la recherche documentaire qui a porté sur l'analyse du programme d'enseignement du français au lycée, de la Seconde en Terminale. L'objectif visé par cet outil est d'apprécier la dose littéraire contenu dans ce programme d'enseignement afin de juger la place accordée à la littérature dans l'organisation de l'enseignement du français au lycée au Congo. Nous nous sommes, à cet effet, servi d'une grille d'observation pour collecter les données.

2. Résultats de la recherche

La collection *Le Français en Seconde* (1998) et *Le Français en Première et Terminale* (2000) de F. N. Bikoï et alii, présente des notions de littérature, de langue et d'exercices littéraires à enseigner pour chaque niveaux afin de bien façonner les apprenants en français. En littérature, cette collection présente les unités didactiques suivantes :

Tableaux n°1 : Répartition de l'enseignement du français au lycée selon les niveaux

Niveaux d'études	Unités didactiques/notions à enseigner
En Seconde	Généralités sur la littérature Distinction des différents genres littéraires La littérature française du Moyen âge La littérature française du XVI ^e siècle La littérature négro-africaine
En Première	Distinction des caractéristiques de formes et de contenu des différents genres littéraires : genres romanesque, dramatique et poétique La littérature française du XVII ^e siècle La littérature française du XVIII ^e siècle
En Terminale	Caractéristiques, formes et structures des genres littéraires La littérature française du XIX ^e siècle La littérature française du XX ^e siècle

En dehors de ces notions générales, cette collection voudrait que chaque pays intègre aussi les notions littéraires de sa réalité afin d'imprégner l'apprenant dans la réalité littéraire de son pays.

Partant de ce fait, concernant la réalité congolaise, excepté les notions suscitées, il convient également d'enseigner des notions sur la littérature congolaise afin de fournir une culture littéraire à l'apprenant et d'installer aussi des bases littéraires auprès de ces derniers pour l'étude et la compréhension des œuvres littéraires congolaises au programme.

À cet effet, le contenu de chaque unité didactique sur cette littérature dépendra de l'œuvre au programme afin de concilier le cours théorique de littérature et l'étude de l'œuvre au programme.

Alors, en s'appuyant sur cette répartition curriculaire de Bikoi et alii, à partir d'une grille d'observation, nous avons cherché à vérifier si les notions relatives aux différentes unités didactiques présentées dans le tableau ci-dessus figurent bien dans ce programme d'enseignement. Et, si en dehors de ce tableau, on trouve aussi quelques notions de la littérature congolaise.

Malheureusement, à l'issue de cette enquête, les résultats obtenus ont fait constater que de la classe de Seconde à celle de la Terminale, le programme d'enseignement du français au lycée entretient un grand vide sur l'enseignement de la littérature. L'unique notion littéraire présente dans ce programme et répétée dans tous les trois niveaux d'étude c'est la notion relative aux « Genres littéraires », notion logée dans l'objectif général 1 en son objectif spécifique 1 (OS1.1).

En classe de Seconde elle est intitulée « La distinction des différents genres littéraires : roman, théâtre, poésie ».

En classe de Première elle est intitulée « Distinction des caractéristiques de formes et de contenus des différents genres littéraires : genre romanesque, genre dramatique, genre poétique ».

En Terminale, toujours logée dans l'OS1.1, elle est intitulée « Distinguer les caractéristiques de présentation, de forme et de structure des genres littéraires : Genre romanesque, Genre dramatique, genre poétique ».

En dehors de cette notion qui se répète dans tous les trois niveaux, aucune autre notion littéraire n'est inscrite dans ce programme d'enseignement.

Partant de là, il sied de noter que les enseignants qui enseignent les autres notions littéraires en dehors des genres littéraires, le font soit par souvenir ou encore par rapport à l'intérêt qu'ils accordent à la littérature pour l'enseignement du français. Sinon, le programme d'enseignement qui est le document de référence de l'enseignement n'a pas prévu grand-chose sur la littérature.

Au regard de ces résultats, il convient de souligner que cette crise littéraire dans le programme d'enseignement, traduit en grande partie la source de la crise littéraire que vit le lycéen congolais.

Surtout en série littéraire où la littérature constitue l'élément fondamental des études littéraires, ce vide constitue un handicap majeur pour la suite des études des apprenants.

La rubrique suivante portant sur la discussion des résultats et perspectives, montre l'intérêt combien grandissant de l'enseignement de la littérature dans la construction des compétences des apprenants en français au lycée.

3. Discussion des résultats et perspectives

3.1. Discussion des résultats

Comme nous venons de le constater, la littérature en tant que sous-discipline, n'a pas une place considérable dans le programme d'enseignement du français au lycée au Congo. Les résultats de l'enquête ont bien montré que ce programme contient des vides qui ne peuvent pas permettre l'acquisition de la base littéraire chez l'apprenant congolais.

Du cycle primaire au lycée, le stade prévu pour l'étude spécifique de la littérature c'est le lycée. Et, l'objectif visé par cet enseignement c'est de doter les apprenants d'une culture littéraire adéquate leur permettant d'aborder aisément les différents exercices littéraires et de mieux comprendre les différentes œuvres littéraires au programme.

Ici, la littérature n'est pas perçue dans le cadre de l'étude d'une œuvre littéraire (roman, pièce de théâtre ou recueil de poèmes), mais dans le cadre de l'étude de l'histoire littéraire (étude des siècles, des mouvements ou des auteurs littéraires qui ont marqué telle ou telle période de l'histoire). De ce fait, il y a environ une décennie, le lycéen congolais était capable, à travers les cours de littérature dès la classe de Seconde, de parler des auteurs congolais, africains francophones, négro-africains et français. Il était également capable de parler des différents courants qui ont marqué le monde de la littérature (française, négro-africaine ou congolaise).

Mais curieusement, le lycéen congolais, même celui de la série littéraire est actuellement incapable de parler de tous ces éléments. Ceci représente un grand danger pour ce dernier car, le traitement de la plupart des exercices littéraires inscrits au programme nécessite obligatoirement une base littéraire consistante.

En ce moment, la lecture ou l'étude des œuvres au programme joue le rôle d'application de la théorie littéraire acquise au cours de littérature. Car, en dehors des enseignements sur la pratique de la langue, les modes d'expression et la lecture, l'enseignement de la littérature garantit la culture littéraire à l'apprenant. C'est dans cette perspective que S. Plane (2018, p.121) écrit : « La littérature a un statut très particulier dans la formation culturelle car elle est l'emblème même de la culture. C'est ce qui fait que son enseignement demeure toujours d'actualité pour assurer la transmission de la culture ».

L'analyse de ces propos de Plane nous laisse comprendre que l'enseignement de la littérature revêt une importance capitale pour les études de lettres.

Toujours dans la même perspective, à cette question « Pourquoi enseigner la littérature en dehors des cours de lecture ou d'étude des œuvres au programme ? », V. Brinker et G. Di Rosa (2018, p.7) répondent :

La littérature n'est pas à enseigner pour elle-même mais pour soutenir l'enseignement de la lecture dans la formation des sujets lecteurs élèves, et que cette formation implique tout autant leur psyché, leurs affects, leur cognition, que leurs capacités à s'exprimer et à vivre ensemble.

Allant dans le même sens, S. Florey, dans son article « Peut-on encore enseigner la littérature au XXI^e siècle? » fait clairement savoir que tant que les études de lettres vont exister l'enseignement de la littérature demeure et demeurera toujours d'actualité pour servir sans cesse de repère littéraire et culturel de génération en génération. Pour décrire cette importance, elle présente deux intérêts majeurs de cet enseignement :

- Enrichir la culture des apprenants pour leur permettre de faire «une découverte de nouveaux horizons», «une ouverture d'esprit», «une meilleure connaissance des auteurs importants», «voir par des textes comment la mentalité et la manière de vivre a évolué au fil du temps» ;
- Développer la capacité d'analyse des apprenants en installant en eux « la capacité de développer la façon de voir les choses et de mieux les expliquer, le meilleur esprit critique, la vision de la littérature différente, le plaisir de découvrir de nouvelles histoires et d'autres styles de textes».

Bref, la rubrique suivante nous présente de façon détaillée l'intérêt de quelques notions littéraires dans la construction des compétences des apprenants en français.

3.1.1. L'intérêt de l'enseignement de certaines notions littéraires

3.1.1.1. L'intérêt de l'enseignement des généralités sur la littérature

Le cours sur les généralités littéraires représente le panorama des études littéraires. Il est très fondamental pour forger l'apprenant en littérature car c'est ce cours qui ouvre, situe, renseigne et installe l'apprenant sur les grandes lignes de la littérature : la définition, l'importance et les différentes fonctions de la littérature. C'est à partir de ce cours que l'enseignant permet à l'apprenant de distinguer, par exemple, le roman policier du roman littéraire, le roman engagé du roman didactique et autre à partir des définitions et des exemples utilisés pour chacun des cas.

Si nos apprenants s'intéressent de moins en moins à la littérature c'est parfois par manque d'informations sur l'intérêt de la littérature.

Or, à travers ce cours l'apprenant est informé sur ce que c'est que la littérature, son importance parmi les hommes et les différents contextes qu'elle englobe. Quand ce cours est très bien dispensé, il a la possibilité de susciter le goût de la lecture ou de l'écriture chez l'apprenant.

3.1.1.2. L'intérêt de l'enseignement des genres littéraires

Actuellement, peu d'apprenants congolais sont capables de parler aisément des différents genres littéraires, leurs distinctions et des caractéristiques de chacun d'eux. Le cours sur les genres littéraires permet d'apprendre aux apprenants les différents genres littéraires et leurs caractéristiques.

3.1.1.3. L'intérêt des enseignements sur l'histoire de la littérature française selon les siècles

Jean-Louis Dufays (idem) déclare qu'

Enseigner la littérature vise principalement à faire connaître les grands courants de l'histoire littéraire, la vie et l'œuvre des grands auteurs, et à transmettre des modèles de vie, de pensée et d'écriture aux apprenants. L'enseignement de la littérature doit servir prioritairement à transmettre la connaissance des courants, des auteurs, des œuvres, des thèmes et des mythes qu'elle véhicule ».

En s'appuyant sur ces propos de Dufays, il sied de souligner que le cours de littérature en tant que sous-discipline restera toujours d'actualité peu importe les temps. Le cours sur l'histoire de la littérature française, présente à l'apprenant les différents courants qui ont marqué le monde de l'écriture selon les époques de l'histoire.

Ce cours présente aussi les caractéristiques de chaque courant littéraire et les auteurs concernés. À cet effet, l'enseignement des siècles littéraires ne sert pas seulement à rappeler l'histoire de la littérature aux apprenants, mais aussi à installer des bases et des repères littéraires pour la compréhension des œuvres littéraires en général et celles inscrites au programme en particulier ainsi que le traitement des exercices littéraires comme la dissertation et le commentaire composé.

Malheureusement, de nos jours, les apprenants n'ont presque plus de connaissance sur ces notions qui retracent les faits qui ont marqué le monde de l'écriture. Du Moyen âge au XX^e siècle, l'apprenant congolais ne détient presque rien. Ce vide curriculaire crée un vide intellectuel au niveau des apprenants.

3.1.1.4. L'intérêt de l'enseignement de la littérature négro-africaine/congolaise

L'enseignement de la littérature négro-africaine ou encore de la littérature congolaise joue le même rôle. À partir de ce cours, l'enseignant oriente les apprenants sur ce qui a marqué le monde de la littérature négro-africaine ou congolaise.

3.1.2. L'apport de la littérature dans les études des œuvres littéraires au programme

A. Elkahlaoui (2021, p.887) déclare que « La lecture et la littérature entretiennent des liens très particuliers au lycée. La littérature est le support privilégié de l'enseignement de la lecture ». Par ces propos d'Elkahlaoui nous comprenons que la lecture ou l'étude des œuvres littéraires trouve son appui dans l'enseignement de la littérature. L'objectif poursuivi par Elahlaoui est de mettre en exergue le rôle de la littérature dans l'enseignement de la lecture.

Étant donné que chaque œuvre littéraire s'inscrit dans l'horizon littéraire qui a marqué la vie de l'auteur, l'intérêt de l'enseignement de la littérature pour l'étude des œuvres littéraires est donc de doter l'apprenant des moyens susceptibles de lui faciliter la compréhension de l'œuvre étudiée et l'acquisition d'un savoir sur la vie et le monde, outre les finalités idéologiques, esthétiques et éthiques que renferme l'ouvrage. Par ce cours, l'apprenant peut, en avance, comprendre le style de l'auteur et le fond de l'ouvrage étudié.

Tant que les différentes œuvres littéraires seront au programme, l'enseignement des différents courants littéraires sera toujours indispensable. Ainsi, pour étayer nos propos, nous regardons comment les cours de littérature constituent la base même de l'enseignement des œuvres littéraires au programme.

3.1.2.1. En classe de Seconde

En classe de seconde, deux œuvres littéraires sont au programme pour l'étude des œuvres. Il s'agit de :

- *Chroniques congolaises* de J. B. Tati Loutard pour les deux séries (littéraire et scientifique) ;
- *L'École des femmes* de Molière en série littéraire seulement en dehors des *Chroniques congolaises*.

Si les *Chroniques congolaises* de Tati Loutard interpellent l'enseignement de la littérature congolaise, *L'École des femmes* par ailleurs implique l'enseignement de la littérature française du XVII^e siècle avec le classicisme comme courant littéraire de l'époque. Effectivement, ce cours tel que structuré avec les différents objectifs du classicisme permet à l'enseignant d'installer au préalable une base pour faciliter la compréhension de *L'École des femmes* de Molière qui obéit à tous les critères du classicisme. À partir de ces repères, l'enseignant facilite la compréhension desdites œuvres.

3.1.2.2. En classe de Première

En classe de Première, deux ouvrages sont également au programme :

- *L'Étranger* d'A. Camus pour les deux séries (littéraire et scientifique) ;
- *L'Anté peuple* de S. Labou Tansi pour la série littéraire en dehors de *L'Étranger* d'A. Camus.

L'observation de ces deux ouvrages montre que l'enseignement de la littérature française du XX^e siècle avec l'Absurde comme courant littéraire de l'époque s'impose pour servir de base à l'enseignement de cet ouvrage de Camus.

À partir du cours sur la littérature française du XX^e siècle, l'enseignant abordera ipso facto « l'Absurde », courant littéraire qui a marqué ce siècle ainsi que les écrits de Camus, particulièrement *L'Étranger* qui tire son nom des effets de la Seconde Guerre mondiale qui a laissé les hommes désemparés quant au sens de l'existence. Ce cours permettra, à cet effet, d'éclairer le contexte de cet ouvrage.

Il en est de même pour *L'Anté peuple* de Sony Labou Tansi, un roman engagé, qui dénonce les abus du pouvoir sur le peuple africain après la période coloniale où la gestion du pouvoir est remise entre les mains des Africains eux-mêmes. À partir du cours sur la littérature Négro-africaine et la littérature congolaise post coloniale et post indépendante, l'enseignant installe au préalable les bases de l'enseignement de cette œuvre littéraire où l'auteur décrit un univers hanté par les inégalités sociales sur l'Afrique postcoloniale, particulièrement le Congo Brazzaville et le Congo Kinshasa.

3.1.2.3. En classe de Terminale

En classe de Terminale, il est aussi prévu deux ouvrages littéraires :

- *Le Pleurer-rire* d'H. Lopès pour les deux séries (littéraire et scientifique) ;
- *Le Mariage de Figaro* de P.A. C. de Beaumarchais pour la série littéraire en plus du *Pleurer-Rire* d'H. Lopès.

Ici aussi, l'enseignement de la littérature congolaise et de la littérature française du XVIII^e siècle s'impose pour faire comprendre le contenu de ces ouvrages aux apprenants. L'enseignement de la littérature française du XVIII^e siècle dominé par les idées philosophiques est de mise ici pour l'intérêt de l'étude du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais. L'objectif des lumières étant de développer l'exercice de la raison critique, de combattre l'intolérance et les préjugés, de défendre les valeurs de liberté et d'égalité, *Le Mariage de Figaro* qui découle de ce courant littéraire fait également la peinture de ce siècle couronné par les pensées philosophiques.

Concernant *Le Pleurer-rire* de Lopès, à l'instar de *L'Anté peuple* de Sony Labou Tansi logé dans la fonction engageante et engagée de la littérature qui dénonce les abus de la société et défend les intérêts des peuples après la colonisation, *Le Pleurer-rire* d'Henri Lopès aussi s'inscrit dans la même perspective. À cet effet, l'enseignement de la littérature congolaise postcoloniale devient indispensable pour l'enseignement de ce roman afin de situer l'apprenant sur son contenu.

3.1.3. L'apport des notions littéraires dans l'enseignement de quelques exercices littéraires

Le traitement des exercices littéraires comme le commentaire composé et la dissertation nécessite au préalable une culture littéraire de la part de l'apprenant.

3.1.3.1. L'apport des notions littéraires dans l'enseignement de la dissertation

Le traitement d'un sujet de dissertation littéraire implique plusieurs connaissances littéraires pour que l'apprenant soit capable de traiter le sujet tel que souhaité. À cet effet, le cours de littérature lui fournit des informations nécessaires sur l'histoire littéraire, les auteurs, les courants littéraires et bien d'autres éléments encore pour bien traiter le sujet. C'est ainsi que Belanger (idem) déclare qu'« Enseigner la littérature c'est aider les apprenants à se forger leurs propres idées. Elle permet de susciter l'intérêt des élèves et de créer pour eux des souvenirs qui leur permettent de s'exprimer aisément ».

3.1.3.2. L'apport des notions littéraires dans l'enseignement-apprentissage du commentaire composé

Le traitement du commentaire composé exige à l'apprenant un certain nombre de compétences littéraires. Dès l'introduction, le candidat doit situer le texte en se fondant sur les connaissances littéraires acquises en dehors des cours sur l'étude des œuvres littéraires. Ces connaissances lui permettent de situer le texte selon l'auteur, le siècle, les courants littéraires, la date de parution et la thématique abordée par l'auteur. C'est l'étape de l'exercice qui exige du candidat une large culture littéraire pour faire face à tous ces principes du traitement de l'exercice. Excepté ces éléments, il doit aussi préciser la nature et la tonalité du texte.

Aussi, doit-il, dans le développement du travail, s'appuyer sur certaines notions littéraires pour s'exprimer surtout au niveau de la conclusion qui interpelle nécessairement un rapprochement thématique avec d'autres auteurs. Alors, où trouvera-t-il ces connaissances pour se défendre si le cours de littérature n'a pas été préalablement dispensé ? C'est la grande difficulté que rencontre l'apprenant congolais justifiant ainsi en grande partie ses faiblesses et son désintéressement à la littérature et à certains exercices littéraires.

Enfin, au regard des résultats obtenus, nous comprenons que le programme d'enseignement du français au lycée est très loin d'offrir à l'apprenant congolais les compétences littéraires attendues selon le niveau et le profil de l'apprenant à la fin de ce cycle. L'unique notion ou unité didactique que contient ce programme ne suffira jamais pour construire la base littéraire qu'il faut pour le lycéen congolais. Ainsi, nous formulons quelques suggestions en vue d'apporter notre contribution à l'amélioration de la dose littéraire dans ce programme d'enseignement.

3.2. Perspectives

Relativement aux résultats obtenus et à l'apport de la littérature dans l'enseignement de certaines notions en français, nos perspectives s'adressent particulièrement aux concepteurs des programmes à l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques. Considéré comme la Bible de l'enseignant, le programme d'enseignement est le socle sur lequel repose tout enseignement. La littérature étant également la base de l'enseignement des lettres, il est inadmissible que ce programme ne contienne pas une dose de littérature convenable aux besoins littéraires des apprenants.

Au regard du déficit constaté, nous pensons que la dose littéraire contenue dans ce programme nécessite d'être renforcée afin d'offrir au lycéen congolais, surtout à celui de la série littéraire, la base littéraire nécessaire par rapport à la finalité de l'enseignement du français au lycée. Ce programme doit nécessairement être revu en y intégrant les notions littéraires afin de forger efficacement le lycéen congolais en littérature. De ce fait, nous proposons que ce programme soit élaboré à l'image de la collection *Le Français en Seconde*, et *Le Français en Première et Terminale* de Bikoï que nous avons cité en amont. Outre ces unités didactiques présentées par cette collection, ce programme doit aussi contenir des notions de la littérature congolaise réparties selon les niveaux d'étude afin de bien façonner les apprenants en français.

Conclusion

La littérature est l'une des sous-disciplines d'enseignement du français au lycée qui, en dehors du fait qu'elle élargie le patrimoine culturel de l'apprenant, elle constitue aussi un pilier central à l'enseignement de plusieurs notions comme l'étude des œuvres littéraires et les exercices littéraires comme la dissertation et le commentaire composé.

Cependant, au terme de cette recherche, il sied de signaler que l'analyse documentaire faite sur la place de la littérature dans le programme d'enseignement du français au lycée au Congo a montré que de la Seconde en Terminale, ce programme ne contient qu'une notion littéraire qui se répète dans tous les niveaux : les genres littéraires. Cette très faible dose littéraire contenue dans ce programme est à notre avis très loin d'offrir la compétence littéraire attendue aux lycéens congolais, surtout pour ceux de la série littéraire où la littérature fait partie des disciplines de base. Au-delà des genres littéraires, l'apprenant a bien besoin d'autres notions comme des généralités sur la littérature, l'étude des siècles avec leurs mouvements littéraires dominants, les auteurs qui ont couronné chaque période littéraire.

En études des œuvres, en dissertation et en commentaire composé, l'apprenant aura nécessairement besoin de toutes ces compétences littéraires pour faire face aux besoins d'apprentissage. Mais avec

ce vide, qu'est-ce qu'on peut attendre de lui pour des apprentissages qui nécessitent une culture littéraire.

Ainsi, au regard des résultats obtenus, il sied de noter que l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques (INRAP) dont la mission est de concevoir les curricula d'enseignement doit clairement intégrer les notions littéraires dans ce programme en faisant une répartition claire selon les niveaux d'étude du cycle. Cette disposition permettra d'avoir un contenu littéraire adéquat et susceptible de répondre concrètement aux besoins littéraires du lycéen congolais. Aussi permettra-t-elle d'offrir aux apprenants une base littéraire consistante et de susciter en eux le désir de l'écriture. Ainsi, les manuels de F. N. Bikoï et alii cités en amont serviront de repère pour le choix des notions littéraires à intégrer dans ce programme pour chacun des niveaux d'étude.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AHR, Sylviane, 2015, *Enseigner la littérature: « disputes » françaises*, Paris, Champion.

BARTHES Roland, 1971, « Réflexion sur un manuel de S. Dobrovoski et S. Todorov », *Actes du colloque Cerisy*, Pion, repris dans Œuvres complètes III, Seuil, 2002, p.951-954.

BELANGER Audrey, « Pourquoi enseigner la littérature au secondaire ? », *L'évaluation des apprentissages*, <https://id.erudit.org/iderudit/81383ac>, le 12/11/22 à 5h43'.

BIKOÏ Félix Nicodème et alii, 2000, *Le Français en Première et Terminale*, Paris, Edicef.

BRINKER Virginie et Di Rosa Genéviève, 2018, « Les enjeux d'un enseignement de littérature avec et au-delà des programmes », *Le français aujourd'hui*, Paris, Armand Colin, Vol 3, N°202, pp.5-10.

CARON Philippes, 2016, « Qu'est-ce que la littérature au XVIIe et au XVIIIe siècle en France ? Prolégomènes sémantico-historique à une théorie de la littérature », Varsovie, *Acta Philologica*, N°49, Université de Varsovie, pp.123-138.

DANTZING Charles, 2005, *Dictionnaire égoïste de la littérature française*, Paris, Éditions Grasset.

DUFAYS Jean-Louis (dir.), 2007, *Enseigner et apprendre la littérature aujourd'hui, pour quoi faire? Sens, utilité, évaluation*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.

ELKAHLAOUI Abderzak, 2021, « Lecture et littérature au lycée : quels rapports? », *Revue Internationale du Chercheur*, Rabat, Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Mohammed V, Vol 2, N°2, pp.876-891.

<https://diredieu.hypotheses.org/files/2017/01/Principaux-mouvements-littéraires-Fiche-pédagogique.pdf>, consulté le 18 mars 2023 à 10h10'.

INRAP, 2018, *Programmes et guide pédagogique français Lycée*, Brazzaville, I.N.R.A.P.

- JOUVE Vincent, 2010, *Pourquoi enseigner la littérature*, Paris, Armand Colin.
- LANGLADE Gérard, 2002, « La littérature restreinte de l'enseignement des lettres. Réflexions sur quelques conceptions de la littérature et de son enseignement » *Tréma*, Revue semestrielle internationale en sciences de l'éducation et didactique(s), Montpellier, Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier, pp. 17-28.
- LEIRIS Michel, 1969, *Mots sans mémoire*, Paris, Gallimar.
- MANSUY Michel (dir.), 1977, *L'enseignement de la littérature. Crise et perspectives*, Paris, Nathan.
- PLANE Sylvie, 2018, « Lire et interpréter les programmes : décrypter les enjeux et repérer les obstacles », *Le français aujourd'hui*, Vol. 3, N°202, pp. 117-122.
- SAND Georges, 2018, *Francia*, « Collection Œuvres complètes », sous la direction de Béatrice Didier, Paris, Edition critique par Annie Camenish, Honoré Champion.
- SARTRE Jean-Paul, 1964, *Qu'est-ce que la littérature ?* « Collection Idées », n°58, Paris, Éditions Gallimard.
- FLOREY Sonya et al, 2015, *Enseigner la littérature au XXIe siècle : enjeux, pratique, formation*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang.
- TODOROV Tzvetan, 2007, *La littérature en péril*, Paris, Éditions Flammarion.
- VIALA Alain, 2005, *Lettre de Rousseau sur l'intérêt de la littérature*, « Collection Quadrige », Paris, Presse Universitaire de France.
-